



Communiqué de presse . 8 avril 2015

Rapport de la CEP-RSV

Ce matin en conférence de presse, la Commission d'enquête parlementaire sur le Réseau Santé Valais (CEP-RSV) a rendu son rapport qui était très attendu. Le contenu de ce rapport de 97 pages atteste, si certains en doutaient encore, la pertinence de la création et du travail de cette CEP-RSV pour faire le point de la situation et contribuer à sortir de la crise ou des crises récurrentes de l'Hôpital du Valais (HVS).

Le PSVR salue la publication de ce rapport pertinent qui, par un travail intensif, rigoureux et complet, examine et analyse les faits, définit clairement les responsabilités, identifie les dysfonctionnements et propose des recommandations et des mesures de suivi. Dans un premier temps et avant une analyse plus détaillée qu'il ne manquera pas de faire, le PSVR peut déjà faire les constats suivants :

- À l'origine des travaux de la CEP des faits graves ont été occultés ou sous-estimés malgré les alertes lancées d'abord par le Professeur Savioz, puis relayées notamment par MM. Pont Sierro et Clavier, mais aussi malgré diverses interventions parlementaires. Ces faits n'ont malheureusement pas été pris suffisamment au sérieux et n'ont pas été traités comme ils l'auraient dû, particulièrement par des analyses objectives approfondies et des expertises scientifiques neutres. Des patients l'ont malheureusement payé de leur vie.
- Des problèmes importants ont été identifiés par la COGEST et la FHF qui ont émis des recommandations. Celles-ci ont tardé à être mises en œuvre.
- La CEP-RSV a constaté des dysfonctionnements à tous les niveaux et les compétences respectives des divers intervenants n'ont pas été respectées.
- La CEP-RSV a identifié les responsabilités dans la gouvernance à tous les niveaux. Nous relevons particulièrement que :
 - En situation de crise, le Conseil d'Etat et le Département de la santé se sont abrités derrière l'autonomie du RSV et, au prétexte de ne pas s'immiscer dans l'opérationnel, n'ont pas assumé leur mission de surveillance. En minimisant les alertes, en survalorisant ce qui allait bien, en absence d'analyses et d'expertises neutres et scientifiques, et peut-être par un excès de confiance au RSV, l'ex-chef du Département de la santé M. Tornay n'a pas assumé cette mission de surveillance. Il faudra savoir en tirer les conséquences.
 - Le Conseil d'administration (CA) porte une lourde responsabilité dans l'aggravation de la situation soit par la passivité de ses membres, soit par son ancien président M. Kleiber qui n'a pas respecté la structure managériale et les compétences respectivement attribuées.
 - La direction générale n'a pas su ou pas pu s'opposer à la mainmise de l'ancien président du CA.
 - La direction du CHVR a eu des dysfonctionnements graves et multiples au détriment des patients, de l'institution et des collaborateurs concernés.

Selon leur niveau de responsabilité, les personnes concernées par ces divers dysfonctionnements devront en tirer les conséquences quand elles ne l'ont pas déjà fait pour certaines.

Le PSVR relève avec satisfaction que la CEP-RSV a œuvré dans un esprit constructif d'amélioration pour l'avenir en proposant 47 recommandations qui soutient globalement. Sur le plan politique, il insiste particulièrement sur l'absolue nécessité de clarifier les rôles fonctions et modalités de mise en œuvre de la surveillance et de la haute surveillance par voie d'ordonnance.

Le PSVR tient encore à saluer globalement le travail de qualité des personnels médicaux et de soins malgré les difficultés rencontrées et parfois une surcharge de travail évidente.

Pour terminer, le PSVR réaffirme que la qualité des soins et la sécurité des patients ne sont pas discutables et doivent être absolument garanties.

Personnes de contact :

jhdumont@bluewin.ch 079 445.10.79

deandrea.paolo@gmail.com, 078 635 99 70